

UNE RICHESSE À DÉVELOPPER POUR LE QUÉBEC DE DEMAIN

DÉFI 2

1. LES QUÉBÉCOIS MIS À CONTRIBUTION

Afin de préserver le niveau de vie des Québécois et d'assurer le financement des services publics, il faut prendre les moyens adéquats pour assurer un taux de croissance économique suffisant.

BASSIN DE TRAVAILLEURS POTENTIELS

Certaines mesures avant-gardistes telles que le soutien aux enfants, le soutien à la garde des enfants et le Régime québécois d'assurance parentale ont été mises en place par le gouvernement afin d'accroître la natalité et la participation au marché du travail.

Ces initiatives ont entraîné des résultats concrets, dont la hausse des naissances, qui sont passées de 72 010 en 2000 à 88 600 en 2009.

TAUX D'EMPLOI

Le gouvernement a également adopté des mesures visant à intégrer au marché du travail un plus grand nombre de personnes en âge de travailler.

Les politiques de soutien aux familles ont particulièrement contribué à faire augmenter le nombre de femmes âgées de 25 à 44 ans qui travaillent.

D'autres actions ont également été entreprises, permettant ainsi de rendre le travail plus attrayant et plus payant :

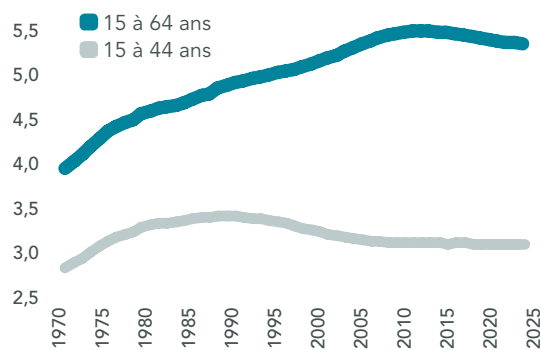
- baisse d'impôt de 950 millions de dollars;
- mise en place de la prime au travail pour inciter davantage les ménages à entrer ou à demeurer sur le marché du travail;
- instauration de la déduction pour les travailleurs, mesure qui reconnaît qu'une partie du revenu de travail doit être consacrée au paiement de dépenses liées au travail;
- hausse de 1,50 \$ du salaire minimum depuis 2007, lequel atteint aujourd'hui 9,50 \$ l'heure;
- instauration de nouvelles règles pour favoriser la retraite progressive et inciter les gens à demeurer plus longtemps sur le marché du travail;
- mise en place du Pacte pour l'emploi et du Pacte pour l'emploi Plus, dans lesquels des investissements de 1,5 milliard de dollars ont été effectués afin que le Québec puisse se doter d'une main-d'œuvre mieux formée et atténuer les effets du ralentissement économique sur les travailleurs et les entreprises.



LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DÉPEND DE TROIS FACTEURS :

- LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS POTENTIELS, C'EST-À-DIRE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER (15 ANS OU PLUS);
- LE TAUX D'EMPLOI, C'EST-À-DIRE LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS EN PROPORTION DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER;
- LA PRODUCTIVITÉ DES TRAVAILLEURS, QUI EST LA QUANTITÉ PRODUITE PAR TRAVAILLEUR.

BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE POTENTIELLE AU QUÉBEC (en millions d'individus)



Sources : Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada.

